

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ELEVE

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

Je soussigné(e)

Nom : GENÊT

Prénom : EMILIE

Tél : 06 22 53 10 75

Inscrit(e) en : DSAA 2 : Mode – Prospective, Matériaux, Arts de vivre

Etablissement : École Duperré

pour l'année 2024/2025,

déclare que la situation financière telle que décrite dans mon dossier initial est inchangée.

J'ai déjà bénéficié de la bourse Vallet pour des années universitaires suivantes :

- 2022
- 2023
- 2024
-

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature de l'étudiant  Date : 13 / 06 / 2024
Précédée de la mention : "J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus"

Rappel au sujet de la lettre de motivation :

La lettre de motivation doit décrire votre situation personnelle, l'état d'avancement de vos études et de votre projet professionnel ainsi que les actions mises en place ou envisagées en vue de leur réalisation, les opportunités et obstacles rencontrés depuis votre première candidature à la bourse Vallet.